

Pour que les clients puissent bénéficier de ces aides, l'entreprise qui effectue les travaux doit posséder une qualification **RGE** en adéquation avec les travaux réalisés.

	Pour tous		Ménages aisés	Ménages intermédiaires		Ménages modestes		Ménages très modestes	
	TVA à 5,5 %	CEE	Coup de pouce chauffage	CITE	Coup de pouce chauffage	Ma prime renov'	Coup de pouce chauffage	Ma prime renov'	Coup de pouce chauffage
Chaudière HPE gaz ou fioul	Ecas ≥ 90 % P ≤ 70 kW	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
	Ecas ≥ 87 % à 100 % de la puissance nominale, P > 70 kW	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Chaudière gaz	Individuelle THPE - Ecas ≥ 92 % P ≤ 70 kW	✓	600 € <sup>1</sup>	✗	600 € <sup>1</sup>	✗	1 200 € <sup>1</sup>	1 200 €	1 200 € <sup>1</sup>
	À micro-cogénération	✓	600 € <sup>1</sup>	✗	600 € <sup>1</sup>	✗	1 200 € <sup>1</sup>	1 200 €	1 200 € <sup>1</sup>
Pompe à chaleur uniquement destinée à la production de chaleur	Collective THPE - Ecas ≥ 87 % à 100 % de la puissance nominale, P > 70 kW	✓	600 € <sup>1</sup>	✗	600 € <sup>1</sup>	✗	1 200 € <sup>1</sup>	1 200 €	1 200 € <sup>1</sup>
	PAC air/eau - Ecas ≥ 126 % (basse T°) / Ecas ≥ 111 % (moy. et haute T°)	✓	2 500 € <sup>1</sup>	2 000 €	2 500 € <sup>1</sup>	3 000 €	4 000 € <sup>1</sup>	4 000 €	4 000 € <sup>1</sup>
Appareil bois biomasse	PAC géothermique - Ecas ≥ 126 % (basse T°) / Ecas ≥ 111 % (moy. et haute T°)	✓	2 500 € <sup>1</sup>	4 000 €	2 500 € <sup>1</sup>	8 000 €	4 000 € <sup>1</sup>	10 000 €	4 000 € <sup>1</sup>
	PAC air/air	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Chauffage ou production d'ECS solaire	Poêle cuisinière, appareil de chauffage Labellisé Flamme Verte 7* ou équivalent	✓	500 € <sup>2</sup>	Bûches : 1 000 € Granulés : 1 500 €	500 € <sup>2</sup>	Bûches : 2 000 € Granulés : 2 500 €	800 € <sup>2</sup>	Bûches : 2 500 € Granulés : 3 000 €	800 € <sup>2</sup>
	Foyer fermé/insert - Labellisé Flamme Verte 7* ou équivalent	✓	500 € <sup>2</sup>	✗	500 € <sup>2</sup>	1 200 €	800 € <sup>2</sup>	2 000 €	800 € <sup>2</sup>
Remplacement d'un convecteur électrique fixe par un appareil électrique très performant	Chaudière bois ou biomasse - Classe 5, P < 300 kW, régulation classe 4 minimum et avec silo de stockage 225 L ou ballon tampon	✓	2 500 € <sup>1</sup>	Alim. man. : 3 000 € Alim. auto. : 4 000 €	2 500 € <sup>1</sup>	Bûches : 6 500 € Granulés : 8 000 €	4 000 € <sup>1</sup>	Bûches : 8 000 € Granulés : 10 000 €	4 000 € <sup>1</sup>
	Chauffe-eau solaire individuel (CESI) - Kit avec appoint intégré	✓	2 500 € <sup>1</sup>	2 000 €	2 500 € <sup>1</sup>	3 000 €	4 000 € <sup>1</sup>	4 000 €	4 000 € <sup>1</sup>
Chaque-eau thermodynamique	Système solaire combiné (SSC) - Kit avec appoint intégré	✓	2 500 € <sup>1</sup>	3 000 €	2 500 € <sup>1</sup>	6 500 €	4 000 € <sup>1</sup>	8 000 €	4 000 € <sup>1</sup>
	Kit avec appoint séparé / systèmes assemblés par l'installateur / installation photovoltaïque thermique - Chauffant un liquide	✓	✗	1 000 €	✗	2 000 €	2 000 €	2 500 €	✗
Dépense d'une cuve fioul	50 € par appareil	✗	50 € par appareil	✗	50 € par appareil	✗	100 € par appareil	✗	100 € par appareil
Par demi-part supp.	Intensité max. auto-échauffage : 45 A (monophasé) ou 60 A (triphase) si puissance < 25 kW	✓	✗	400 €	✗	800 €	✗	1 200 €	✗
	+ 6 157 €	✓	✗	400 €	✗	800 €	✗	1 200 €	✗

<sup>1</sup> En remplacement d'une chaudière hors condensation. <sup>2</sup> En remplacement d'un équipement de chauffage au charbon

## Plafonds de revenus - hors île de France

Nombre de parts dans le foyer fiscal	Ménages aux ressources intermédiaires	Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources modestes	Ménages aux ressources très modestes
1	27 706 €	1	19 074 €	14 879 €
1,5	35 915 €	2	27 896 €	21 760 €
2	44 124 €	3	33 547 €	26 170 €
2,5	50 281 €	4	39 192 €	30 572 €
3	56 438 €	5	44 860 €	34 993 €
4	68 752 €	Par personne supp.	+ 5 651 €	+ 4 412 €

Informations synthétiques données à titre indicatif, en l'état des textes au jour de sa rédaction. Ces aides sont soumises à conditions et à différents plafonds : l'utilisateur doit en prendre connaissance avant de s'engager. Toute reproduction/diffusion est interdite sans accord préalable de la CAPEB. Document réalisé en janvier 2020.

## Compléments d'informations sur les aides

**Ma prime renov'** et **CITE** : aide attribuée aux propriétaires occupants. [www.mairimerenov.gouv.fr](http://www.mairimerenov.gouv.fr)  
**CITE** : aide attribuée aux propriétaires occupants. Le montant de crédit d'impôt, toutes dépenses éligibles confondues, ne peut excéder, au titre d'une période de 5 ans consécutives (entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2020), la somme de 2 400 € pour une personne célibataire, veuve ou divorcée et de 4 800 € pour un couple soumis à imposition commune. Cette somme est majorée de 120 € par personne à charge.

**Aide Action Logement** : pour les salariés du secteur privé, propriétaires occupants. Prise en charge à 100 % des dépenses pour les lots principaux + prise en charge de 15 % des travaux induits dans la limite de 20 000 €. Diagnostic thermique et assistance à maîtrise d'ouvrage obligatoires. Travaux de chauffage financables uniquement si les travaux d'isolation ne sont pas indispensables selon le diagnostic. Valable pour les communes situées en zones B2 et C. [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

**CEE et primes coup de pouce** : les plafonds de revenus peuvent être différents. Les partenaires CAPEB peuvent, parfois, surabonder ces primes. Aides éligibles pour l'usage locatif et la résidence secondaire.

- Autres aides possibles :**
- Aide ANAH « Habiter Mieux Sérénité » : accompagnement-conseil et aide financière pour réaliser un bouquet de travaux permettant un gain énergétique d'au moins 25 % [www.anah.fr](http://www.anah.fr)
  - ECO-PTZ : prêt à taux zéro de 30 000 € maximum pour financer des travaux d'éco-rénovation.
  - Aides des collectivités locales, chèque énergie, caisses de retraite...

Toutes les demandes d'aides doivent être faites avant signature des devis.

Pour vérifier votre éligibilité à ces aides, faites une simulation sur [www.faire.fr/aides-de-financement/simulades](http://www.faire.fr/aides-de-financement/simulades)

Pour plus d'informations, contactez un conseiller FAIRE au 0 808 800 700 ou rendez-vous sur [www.faire.fr](http://www.faire.fr)

	Pour tous		Ménages intermédiaires	Ménages modestes		Ménages très modestes			
	TVA à 5,5 %	CITE		CEE	CITE	Ma prime renov'	Action logement	Ma prime renov'	Action logement
VMC - Critères de performance à vérifier pour chaque type d'aide	✓ <small>si travaux induits sinon TVA 10 %</small>	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✗	✓
VMC double flux	✓ <small>si travaux induits sinon TVA 10 %</small>	✗	✓	✗	3 000 €	✓	4 000 €	✓	✓
Appareil de régulation de chauffage - Critères différents selon maison individuelle ou immeuble collectif	✓	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✓	✓
Calorifugeage - Isolant de classe ≥ 3 selon la norme NF EN 12 828	✓	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✓	✓
Appareil pour individualiser les frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	✓	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Photovoltaïque	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Équipement de chauffage ou de fourniture d'eau chaude fonctionnant à l'énergie hydraulique	✓	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Système de fourniture d'électricité via l'hydraulique ou la biomasse	✓	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Équipement de raccordement à un réseau de chaleur alimenté majoritairement par des énergies renouvelables ou par une installation de cogénération	✓	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Borne de recharge pour véhicules électriques - Prise respectant la norme IEC 621 96-2 et la directive 2014/94/UE. Posée par un professionnel qualifié pour toute borne > 3,7 kW selon décret IRVE 2017-2 - avoir la mention IRVE	✓	✗	✓	✗	400 € par logement	✗	1 200 €	✗	✗
	300 €	✗	300 €	✗	300 €	✗	300 €	✗	✗
					300 € sous forme de CITE		300 € sous forme de CITE		

Logements existants - France métropolitaine

## Plafonds de revenus - hors Île de France

Nombre de parts dans le foyer fiscal	Ménages aux ressources intermédiaires	Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources modestes	Ménages aux ressources très modestes
1	27 706 €	1	19 074 €	14 879 €
1.5	35 915 €	2	27 896 €	21 760 €
2	44 124 €	3	33 547 €	26 170 €
2.5	50 281 €	4	39 192 €	30 572 €
3	56 438 €	5	44 860 €	34 993 €
4	68 752 €	Par personne supp.	+ 5 651 €	+ 4 412 €
Par demi-part supp.	+ 6 157 €			

## Compléments d'informations sur les aides

**Ma prime renov' et CITE:** aide attribuée aux propriétaires occupants. [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)

**CITE:** aide attribuée aux propriétaires occupants. Le montant de crédit d'impôt, toutes dépenses éligibles confondues, ne peut excéder, au titre d'une période de 5 ans consécutives (entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2020), la somme de 2 400 € pour une personne célibataire, veuve ou divorcée et de 4 800 € pour un couple soumis à imposition commune. Cette somme est majorée de 120 € par personne à charge.

**Aide Action logement:** pour les salariés du secteur privé, propriétaires occupants. Prise en charge à 100 % des dépenses pour les lots principaux + prise en charge de 15 % des travaux induits dans la limite de 20 000 €. Diagnostic thermique et assistance à maîtrise d'ouvrage obligatoires. Travaux de chauffage financables uniquement si les travaux d'isolation ne sont pas indispensables selon le diagnostic. Valable pour les communes situées en zones B2 et C. [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

**CEE et primes coup de pouce:** les plafonds de revenus peuvent être différents. Les partenaires CAPEB peuvent, parfois, surabonder ces primes. Aides éligibles pour l'usage locatif et la résidence secondaire.

### Autres aides possibles:

- Aide ANAH « Habiter Mieux Sérénité » : accompagnement-conseil et aide financière pour réaliser un bouquet de travaux permettant un gain énergétique d'au moins 25 %. [www.anah.fr](http://www.anah.fr)
- ÉCO-PTZ : prêt à taux zéro de 30 000 € maximum pour financer des travaux de éco-rénovation.
- Aides des collectivités locales, chèque énergie, caisses de retraite...

Toutes les demandes d'aides doivent être faites avant signature des dévis.

Pour vérifier votre éligibilité à ces aides, faites une simulation sur [www.faire.fr/aides-de-financement/simulades](http://www.faire.fr/aides-de-financement/simulades)

Pour plus d'informations, contactez un conseiller FAIRE au 0 808 800 700 ou rendez-vous sur [www.faire.fr](http://www.faire.fr)

Pour que les clients puissent bénéficier de ces aides, l'entreprise qui effectue les travaux doit posséder une qualification **RGE** en adéquation avec les travaux réalisés.

	Pour tous		Ménages aisés		Ménages intermédiaires		Ménages modestes		Ménages très modestes	
	TVA à 5,5 %	CEE	CITE	Coup de pouce isolation	CITE	Coup de pouce isolation	Ma prime renov'	Coup de pouce isolation	Ma prime renov'	Coup de pouce isolation
<b>Audit énergétique</b> - Uniquement s'il est réalisé en dehors de l'obligation réglementaire	✓	✗	✗	✗	300 €	✗	400 €	✗	500 €	✗
<b>Rénovation globale</b> - Bouquet de travaux pour passer d'une consommation primaire $\geq 331 \text{ kWh/m}^2/\text{an}$ à une consommation $< 150 \text{ kWh/m}^2/\text{an}$ après travaux	✓	✓	150 €/m <sup>2</sup> de surface habitable	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
<b>Isolation</b>	Toiture-terrasse - $R \geq 4,5 \text{ m}^2/\text{K/W}$	✓	25 €/m <sup>2</sup>	10 €/m <sup>2</sup>	50 €/m <sup>2</sup>	10 €/m <sup>2</sup>	75 €/m <sup>2</sup>	20 €/m <sup>2</sup>	100 €/m <sup>2</sup>	20 €/m <sup>2</sup>
	Plancher de combles perdus - $R \geq 7 \text{ m}^2/\text{K/W}$	✓	✗	10 €/m <sup>2</sup>	✗	10 €/m <sup>2</sup>	✗	20 €/m <sup>2</sup>	✗	20 €/m <sup>2</sup>
	Rampants de toiture, plafonds de combles - $R \geq 6 \text{ m}^2/\text{K/W}$	✓	✓	10 €/m <sup>2</sup>	10 €/m <sup>2</sup>	15 €/m <sup>2</sup>	10 €/m <sup>2</sup>	20 €/m <sup>2</sup>	25 €/m <sup>2</sup>	20 €/m <sup>2</sup>
	Mur en façade ou en pignon par l'intérieur - $R \geq 3,7 \text{ m}^2/\text{K/W}$	✓	✓	10 €/m <sup>2</sup>	✗	15 €/m <sup>2</sup>	✗	20 €/m <sup>2</sup>	25 €/m <sup>2</sup>	✗
Mur en façade ou en pignon par l'extérieur - $R \geq 3,7 \text{ m}^2/\text{K/W}$	✓	✓	25 €/m <sup>2</sup>	✗	50 €/m <sup>2</sup>	✗	75 €/m <sup>2</sup>	100 €/m <sup>2</sup>	✗	
Plancher bas sur sous-sol, vide sanitaire ou passage ouvert - $R \geq 3 \text{ m}^2/\text{K/W}$	✓	✓	✗	20 €/m <sup>2</sup>	✗	20 €/m <sup>2</sup>	✗	✗	30 €/m <sup>2</sup>	30 €/m <sup>2</sup>
<b>Fenêtre</b> - Uniquement en remplacement de simple vitrage	Fenêtre ou porte-fenêtre - $U_{w} \leq 1,3 \text{ W/m}^2/\text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_{w} \leq 1,7 \text{ W/m}^2/\text{K}$ et $Sw \geq 0,36$	✓	✗	✗	40 € / fenêtre	✗	80 € / fenêtre	✗	100 € / fenêtre	✗
	Fenêtre en toiture - $U_{w} \leq 1,5 \text{ W/m}^2/\text{K}$ et $Sw \leq 0,36$	✓	✗	✗	40 € / fenêtre	✗	80 € / fenêtre	✗	100 € / fenêtre	✗
<b>Fenêtre</b> - Hors remplacement de simple vitrage	Doubles fenêtres - $U_{w} \leq 1,8 \text{ W/m}^2/\text{K}$ et $Sw \geq 0,32$	✓	✗	✗	40 € / fenêtre	✗	80 € / fenêtre	✗	100 € / fenêtre	✗
	Vitrage de remplacement à isolation renforcée - $U_{g} \leq 1,1 \text{ W/m}^2/\text{K}$	✓	✗	✗	40 € / fenêtre	✗	80 € / fenêtre	✗	100 € / fenêtre	✗
<b>Fenêtre</b> - Hors remplacement de simple vitrage	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
<b>Porte d'entrée donnant sur l'extérieur</b> - $U_{t} \leq 1,7 \text{ W/m}^2/\text{K}$	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
<b>Volets isolants</b> - Ensemble volet-lame d'air ventilé $\Delta R > 0,22 \text{ m}^2/\text{K/W}$	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗

<sup>1</sup> L'aide ANAH Habiter Mieux Sérénité peut être mobilisée

### Plafonds de revenus - hors le de France

Nombre de parts dans le foyer fiscal	Ménages aux ressources intermédiaires		Ménages aux ressources modestes		Ménages aux ressources très modestes	
	1	1.5	2	2.5	3	3.5
1	27 706 €	35 915 €	19 074 €	21 760 €	14 879 €	14 879 €
2	44 124 €	50 281 €	27 896 €	33 547 €	21 760 €	21 760 €
3	56 438 €	68 752 €	33 547 €	39 192 €	26 170 €	26 170 €
4	68 752 €	+ 6 157 €	39 192 €	44 860 €	30 572 €	30 572 €
Par demi-part supp.			44 860 €	+ 5 651 €	34 993 €	34 993 €
			Par personne supp.		+ 4 412 €	+ 4 412 €

Informations synthétiques données à titre indicatif, en l'état des textes au jour de sa rédaction. Ces aides sont soumises à conditions et à différents plafonds : l'utilisateur doit en prendre connaissance avant de s'engager. Toute reproduction/diffusion est interdite sans accord préalable de la CAPEB. Document réalisé en janvier 2020.

### Compléments d'informations sur les aides

**Ma prime renov' et CITE** : aide attribuée aux propriétaires occupants. [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)  
**CITE** : aide attribuée aux propriétaires occupants. Le montant de crédit d'impôt, toutes dépenses éligibles confondues, ne peut excéder, au titre d'une période de 5 ans consécutives (entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2020), la somme de 2 400 € pour une personne célibataire, veuve ou divorcée et de 4 800 € pour un couple soumis à imposition commune. Cette somme est majorée de 120 € par personne à charge.

**Aide Action logement** : pour les salariés du secteur privé, propriétaires occupants. Prise en charge à 100 % des dépenses pour les lots principaux + prise en charge de 15 % des travaux induits dans la limite de 20 000 €. Diagnostic thermique et assistance à maîtrise d'ouvrage obligatoires. Travaux de chauffage financés uniquement si les travaux d'isolation ne sont pas indispensables selon le diagnostic. Valable pour les communes situées en zones B2 et C. [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

**CEE et primes coup de pouce** : les plafonds de revenus peuvent être différents. Les partenaires CAPEB peuvent, parfois, surabonder ces primes. Aides éligibles pour l'usage locatif et la résidence secondaire.

#### Autres aides possibles :

- Aide ANAH « Habiter Mieux Sérénité » : accompagnement-conseil et aide financière pour réaliser un bouquet de travaux permettant un gain énergétique d'au moins 25 %. [www.anah.fr](http://www.anah.fr)
- ÉCO-PTZ : prêt à taux zéro de 30 000 € maximum pour financer des travaux d'éco-rénovation.
- Aides des collectivités locales, chèque énergie, caisses de retraite...

Toutes les demandes d'aides doivent être faites avant signature des devis.  
 Pour vérifier votre éligibilité à ces aides, faites une simulation sur [www.faire.fr/aides-de-financement/simulaides](http://www.faire.fr/aides-de-financement/simulaides)  
 Pour plus d'informations, contactez un conseiller FAIRE au 0 808 800 700 ou rendez-vous sur [www.faire.fr](http://www.faire.fr)